

Dix années de casse-tête policier

> **Genève** Alors que le débat sur l'insécurité s'intensifie, la police cantonale donne encore l'impression d'être dépassée

> Ecrasée par le poids de ses structures, l'institution est à l'aube d'un profond remaniement. Retour sur l'histoire qui a retardé cette réforme

Fati Mansour

Pas de pause sur le front de la sécurité à Genève. Ce lundi 12 septembre, la conseillère d'Etat Isabel Rochat doit s'entretenir avec la présidente de la Confédération, Micheline Calmy-Rey. Au menu de cette discussion: les mesures qu'entend prendre le canton pour éviter trop de mésaventures au milieu diplomatique et aussi le soutien multiforme attendu de Berne. La ville du bout du lac, devenue capitale statistique de la criminalité du pays, n'est pas vraiment en position de force. D'autant plus que sa police, en perpétuel chantier, donne toujours l'impression d'être dépassée par les événements. Une police qui s'appête à affronter la plus grande mue de son histoire après des années d'ajustements divers et variés.

■ L'ère des concepts flottants

Les dix dernières années ont été particulièrement animées autour du dossier police avec des impulsions politiques bien distinctes. En 2001, l'arrivée de la libérale Micheline Spoerri à la tête du département met d'abord un frein au développement encore timide de la police de proximité. Aux ilotiers de quartiers et autres agents à compétences sociales, la magistrate préfère une gendarmerie axée sur la surveillance et la répression. La création et la pérennisation de la task force drogue, sorte de service action destiné à débarrasser les quartiers chauds du trafic de rue, en est un exemple.

Le concept de proximité renaîtra toutefois de ses cendres quelque temps plus tard, en 2005, à la faveur d'un sondage qui révèle que l'image de la police est en chute libre et que la sécurité est devenue le premier sujet de préoccupation des gens devant les questions économiques et le chômage.

Avant de songer à prendre le pouls de la population, la conseillère d'Etat et la hiérarchie ont affronté

deux années de tourmente. Au printemps 2003, le chef de la police Christian Coquoz est poussé à la démission après l'affaire dite de la balle colorante. Trois mois plus tard, les débordements du G8 mettent la République en ébullition. La gestion politique et opérationnelle de l'événement n'en finit pas de susciter la controverse.

■ Le temps des galons et des crispations

En coulisses, et bientôt sur la place publique, se joue une partie encore plus serrée et plus essentielle pour l'avenir de la grande maison. C'est la nouvelle loi sur la police. Mise sous pression par des syndicats qui profitent des perspectives apocalyptiques du G8 pour imposer leurs vues, Micheline Spoerri a concocté un projet qui ne satisfait personne et passe à côté d'une nécessaire redéfinition des missions des forces de l'ordre.

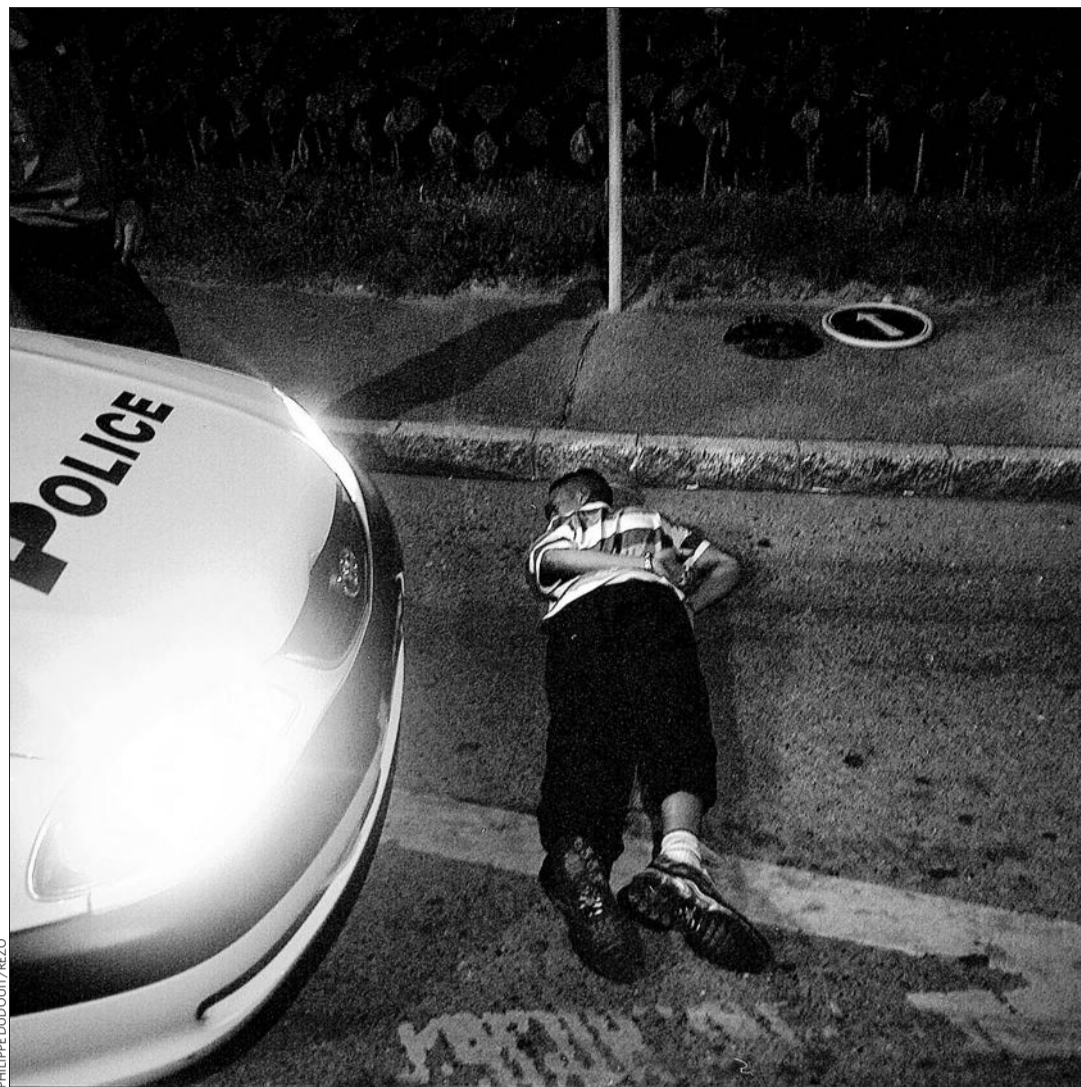
Après 27 séances de commission, des amendements multiples auxquels répondront des protestations bruyantes de policiers, le Grand Conseil entérine, en août 2004, une «réformette» visant principalement à améliorer le plan de carrière via le système des promotions et à augmenter les effectifs. Seul ce dernier point n'a pas suscité de vifs débats. Le plafond du nombre de gendarmes passe ainsi, sur papier du moins, de 788 à 960. Celui des inspecteurs de 265 à 350.

De quoi donner le vertige, alors que les finances de l'Etat sont au plus mal? Pas vraiment. Les postes doivent encore être demandés et votés au budget. Ce sera le cas assez régulièrement. Ils doivent surtout trouver preneur. Ce sera beaucoup plus difficile. En 2007, selon les chiffres publiés par la Cour des comptes, ils sont encore 750 gendarmes (817 en 2011) et 276 inspecteurs (286 aujourd'hui). Avec la police de sécurité internationale et les administratifs, le total des forces de police au niveau cantonal est de 1560 en 2007 contre 1694,3 actuellement. C'est sans compter les agents de la police municipale.

Le chapitre des promotions péniblement clos, c'est celui de la rémunération qui va s'ouvrir et occuper le socialiste Laurent Moutinot. Avant d'attaquer ce morceau, le conseiller d'Etat devra encore trouver un remplaçant au chef de la police Urs Rechsteiner, démissionnaire – ce sera Monica Bonfanti – chercher une solution à la guerre des clans qui mine la police judiciaire, diminuer le nombre de bavures qui ternissent la réputation de la maison et calmer des syndicats en état d'insurrection permanente.

■ Le vertige des salaires et des indemnités

Dès l'automne 2008, le salaire du policier genevois devient l'objet de



La police genevoise est en état de réforme permanente depuis une décennie. Une utilisation plus judicieuse de ses forces permettrait de dégager des effectifs pour une présence accrue dans la rue. JUILLET 2002

toutes les interrogations. Le surcoût lié aux heures supplémentaires effectuées durant l'Eurofoot donne le tournis aux députés qui demandent plus de transparence. Les rapports vont se succéder.

Celui de la Cour des comptes, en mars 2009, sera édifiant. En résumé, la police coûte très cher à l'Etat. Pour 2007, la facture totale s'est élevée à 245,4 millions de francs dont un tiers constitué par les avantages connexes au traitement de base qui font qu'une moitié des gendarmes se trouve au final sur un pied d'égalité avec un directeur d'établissement secondaire ou un médecin cantonal.

A côté des indemnités plus ou moins folkloriques qui gonflent la facture et des avantages accordés par le biais d'ordre de service «ficelés en douce» durant les précédentes législatures, la Cour estime surtout que la police n'est pas en sous-effectif, mais que c'est bien une mauvaise planification des besoins par la hiérarchie, associée à un système qui génère de lui-même des heures supplémentaires, quels que soient les besoins du terrain, qui sont à l'origine du problème. Un tabou est levé.

En septembre 2009, Laurent Moutinot propose un paquet de mesures pour avoir une police plus efficace, plus présente, mieux rétribuée et cela de façon moins opaque. Le fameux «ordre de service Spoerri», qui prévoyait une compensation de quatre heures pour le travail de nuit en plus de l'indemnité, est relégué aux oubliettes. La progression automatique des salaires qui ne s'accompagne pas d'une promotion est également abandonnée.

Les policiers devront travailler plus mais aussi plus longtemps. Loi fédérale oblige, l'âge minimum de la retraite passe de 52 à 58 ans. Pour faire passer la pilule auprès des syndicats, le salaire est augmenté à l'engagement et un

généreux pont-retraite sera négocié pour les anciens.

■ Les contours de la police du futur

Fin 2009, la nouvelle élue libérale Isabel Rochat prend la tête de la sécurité et profite des accords salariaux finalisés par le gouvernement sortant. Et aussi de la nouvelle fonction d'assistant de sécurité créée par son prédécesseur afin de soulager les policiers des tâches de convoyage de détenus, surveillance du trafic, gestion des appels ou garde statique des ambassades. Les éléments de réorganisation sont toutefois beaucoup moins bien accueillis par les députés.

Isabel Rochat s'engage, en mars 2010, à revoir l'ensemble dans un délai raisonnable et à l'aide de spécialistes. Elle tiendra parole. Sous la direction de l'ancien commandant de la police zurichoise Peter Grütter, un groupe de travail dessine les contours de la police du futur. Les syndicats, qui s'inquiètent d'être exclus du processus, le font savoir à coup de grève des amendes, de l'uniforme et du rasoir. Après avoir tenu un discours empreint de fermeté, la ministre leur accorde «une implication renforcée dans la réflexion».

Fin juin 2011, le projet Phénix est enfin dévoilé. Celui-ci révolutionne l'organisation de l'institution, qui se retrouve divisée en cinq unités (proximité, secours, circulation, judiciaire, sécurité de l'aéroport et du milieu diplomatique) et débarrassée d'un état-major intermédiaire pléthorique.

L'accueil politique et même syndical est largement positif. A deux petites exceptions près. Les inspecteurs de la PJ sont mécontents de devoir se former à la même école que les autres. Et les communes sont choquées d'apprendre, via une note de service glissée dans le dossier de presse, que le canton verrait bien la

police municipale être intégrée à terme dans ce grand corps. Cette idée, déjà lancée en mars 2004 par Micheline Spoerri, avait, à l'époque aussi, provoqué un petit séisme avant d'être oubliée.

■ Les ambitions et les freins

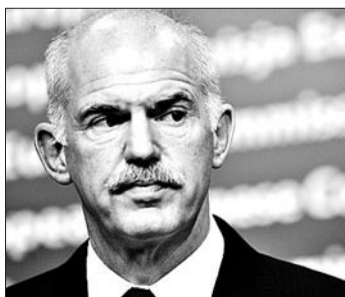
Ce renforcement de la police de proximité et cette intensification de la capacité d'intervention nécessiteront, selon les prévisions avancées par la ministre, un engagement massif sur quatre ans. Une perspective très ambitieuse compte tenu d'un recrutement toujours difficile.

Les réticences du gouvernement à abolir l'exigence de la nationalité suisse (ou de la naturalisation durant la formation) ne vont pas arranger les choses. Largement acceptée par le Grand Conseil en août 2008, une motion proposait d'étendre le métier de policier aux détenteurs de permis C. Depuis lors, c'est le statut quo. Dans la même veine, Isabel Rochat a rassuré les syndicats en se déclarant opposée à l'engagement d'étrangers frontaliers à des postes d'assistant de sécurité qui ont un statut de collaborateur administratif.

La réalisation pratique de ce réservoir sera problématique. De plus, la question de la nécessité d'un renforcement massif des effectifs malgré une meilleure organisation et une gestion judicieuse des forces disponibles reste posée. Surtout si l'on compare la situation à celle des autres cantons (lire ci-dessous).

En attendant, la police genevoise bricole pour renforcer sa présence là où ses forces semblent plus utiles. Dernière originalité en date, la hiérarchie a obtenu le feu vert pour signer un contrat avec une société de sécurité privée qui se chargera de la surveillance de trois sites diplomatiques et de la garde des détenus hospitalisés. La sécurité n'a pas de prix. Ou plutôt, elle devient très chère.

Citation du jour



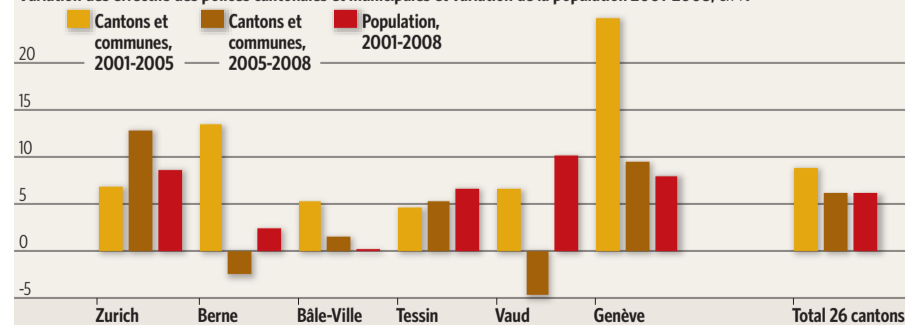
«Nous devons défendre le pays, c'est comme si nous étions en guerre»

Georges Papandréou

Le premier ministre grec, qui tente d'obtenir le bouclage du deuxième plan de sauvetage, a justifié hier auprès de l'opinion publique grecque les sévères mesures d'austérité.

Evolution des effectifs policiers à Genève: comparaison avec d'autres cantons suisses

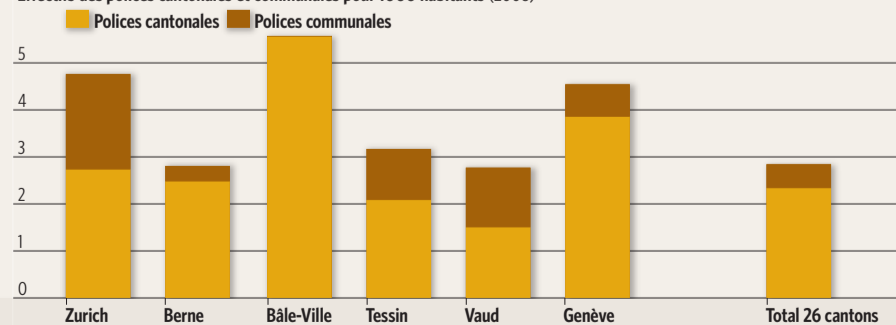
Variation des effectifs des polices cantonales et municipales et variation de la population 2001-2008, en %



Le premier graphique montre que les effectifs des polices cantonales et municipales ont augmenté à Genève de 24,6% entre 2001 et 2005. C'est largement supérieur à la moyenne

nationale (8,9%) et aux autres cantons à problématiques similaires. La croissance a été freinée à 9,5% entre 2005 et 2008 alors que la population a crû de 7,9% sur l'ensemble de la

Effectifs des polices cantonales et communales pour 1000 habitants (2008)



période. Rappelons que les polices municipales des communes genevoises (14% des effectifs) sont non armées. Dans le second graphique, on constate que Bâle-Ville reste le canton le mieux

doté par rapport au nombre d'habitants (5,5 pour mille en 2008). Zurich (4,8) et Genève (4,5) viennent ensuite avec des forces bien supérieures à la moyenne nationale (2,8).

SOURCE: OFS-RFE, ESPO, CALCULS: WWW.BADAC.CH